

MARS 2021	1 mois	3 mois	12 mois	Moyenne sur 12 mois *
INDICE SYNTHETIQUE LD EA (hors gazole)	+ 0,5 % (+ 0,1 %)	+ 2,5 % (+ 0,2 %)	+ 3,5 % (+ 0,9 %)	- 3,5 % (+ 0,3 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG EA (hors gazole)	+ 0,4 % (0,0 %)	+ 2,3 % (+ 0,1 %)	+ 3,3 % (+ 0,9 %)	- 3,4 % (+ 0,3 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG Porteurs (hors gazole)	+ 0,3 % (0,0 %)	+ 1,8 % (+ 0,1 %)	+ 2,8 % (+ 0,9 %)	- 2,6 % (+ 0,1 %)
<p>Crise covid-19 : Les indices analytiques du CNR suivent l'évolution des coûts à partir de sources qui ne peuvent généralement pas mesurer les effets d'une crise subite telle que celle du covid-19. Les indices synthétiques du CNR sont des paniers d'indices analytiques. Ils reflètent les variations du coût de revient des véhicules. Les poids des indices analytiques dans les indices synthétiques sont mesurés par enquêtes, dont aucune ne tient compte de la période de crise covid. En conséquence, depuis mars 2020, les indices synthétiques ne tiennent actuellement pas compte de la crise covid-19. Ils sont provisoires, car ils pourraient être redressés ultérieurement. Les évolutions depuis 12 mois ne relèvent pas d'un effet de rebond.</p> <p>Pour évaluer les conséquences à court terme de la crise sur les coûts des entreprises de TRM, les utilisateurs des indices sont également invités à consulter les notes suivantes :</p> <p>Covid-19 - Impact sur les prix de revient du TRM</p> <p>Covid-19 - Régime d'activité partielle et prime défiscalisée à compter du 1er juin 2020</p> <p>Covid-19 - Impact de la crise et coût des mesures sanitaires pour les entreprises de TRM</p> <p>Les coûts du TRM - Simulation covid pour 2020 - Perspectives pour 2021</p>				
GAZOLE PROFESSIONNEL	+ 1,9 %	+ 10,9 %	+ 13,0 %	- 13,4 %
	L'indice augmente de +1,9% en mars 2021. La TICPE applicable au gazole professionnel est intégrée à l'indice. Retrouvez les informations concernant la fiscalité du gazole pour 2021 sur www.cnr.fr : Actualité TICPE 2021			
GAZOLE	+ 1,6 %	+ 9,3 %	+ 10,9 %	- 12,7 %
	Le coût du carburant hors TVA augmente de +1,6% en mars 2021. Cet indice est conçu notamment pour les véhicules de moins de 7,5 tonnes de poids total, qui ne sont pas concernés par le remboursement partiel de TICPE.			
MAINTENANCE	+ 0,1 %	+ 1,2 %	+ 2,0 %	+ 1,8 %
	L'indice augmente de +0,1% en mars 2021 en raison des variations de la composante entretien-réparations (+0,1%). L'indice augmente de +1,8% depuis un an (+2,6% pour l'entretien-réparations et +0,4% pour les pneumatiques).			
INFRASTRUCTURES	0,0 %	+ 0,4 %	+ 0,4 %	+ 0,8 %
	Indice inchangé en mars 2021. L'indice augmente de +0,44% en février 2021 consécutive à la revalorisation coordonnée des tarifs de péages de classe 4 intervenue au 1er février 2021 : +0,45% en moyenne pondérée par les trafics poids lourds sur les réseaux. L'indice Infrastructures comprend la taxe à l'essieux, inchangée en 2021.			
MATRIEL EA	+ 0,1 %	+ 0,6 %	+ 0,4 %	+ 0,2 %
	Augmentation de +0,1% en mars 2021 imputable aux variations des taux d'intérêt intervenant dans les calculs. Les conditions de financement prises en compte dans les calculs sont recalées en janvier 2021 sur la base des dispositifs d'observation du CNR. Elles sont marquées cette année par des taux d'intérêt toujours bas. Le taux de renouvellement annuel des parcs est de 17% pour les tracteurs et de 9% pour les semi-remorques. L'inflation annuelle contenue des prix de véhicules est diluée dans le calcul par ces taux de renouvellement. La composante assurance augmente de +0,6% en janvier 2021.			
MATRIEL Porteurs	+ 0,1 %	+ 0,6 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %
	Idem, même explication que pour l'indice Matériel EA.			
CONDUCTEUR LD	0,0 %	- 0,5 %	+ 0,9 %	- 0,5 %
	Indice inchangé en mars 2021. Les indices de 2021 intègrent les nouveaux taux de cotisations employeurs, valables à compter du 1er janvier 2021. Les allègements de charges "Fillon" augmentent avec la revalorisation du SMIC de +1% intervenue au 1er janvier 2021 et avec l'augmentation du coefficient de la formule appelé "T". Retrouvez les informations concernant les variations du coût de personnel de conduite pour 2021 sur www.cnr.fr : L'indice augmente de +0,9% depuis un an. Coûts conducteur 2021			
CONDUCTEUR REG	0,0 %	- 0,5 %	+ 0,9 %	- 0,5 %
	Idem, même explication que pour l'indice Conducteur LD.			
FRAIS DEPLACEMENT LD	0,0 %	0,0 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %
	Indice inchangé en mars 2021. L'indice a augmenté de +1% en novembre 2020. Les indemnités conventionnelles de frais de déplacement sont revalorisées de +1% à compter du 1er novembre 2020, pour les entreprises membres des organisations signataires de l'accord social du 29 octobre 2020 (c'est à dire la totalité des organisations professionnelles représentatives).			
FRAIS DEPLACEMENT REG	0,0 %	0,0 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %
	Idem, même explication que pour l'indice Frais de déplacement LD.			
STRUCTURE LD EA	+ 0,1 %	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 0,5 %
	Augmentation de l'indice de +0,1% en mars 2021, consécutive aux variations du poste coût des services. L'indice Structure mesure les évolutions des coûts indirects ou charges de structure des entreprises.			
STRUCTURE REG EA	+ 0,1 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %	+ 0,4 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			
STRUCTURE REG Porteurs	+ 0,1 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %	+ 0,4 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			

* moyenne (avril 2020 inclus à mars 2021 inclus) / moyenne (avril 2019 inclus à mars 2020 inclus)